

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter l'observatoire des structures d'Animation de la Vie Sociale.

Dans notre département, ce sont 25 centres sociaux et 12 espaces de vie sociale qui ont participé à cette démarche, en étroite collaboration avec l'Union régionale des centres sociaux et la Caisse d'allocations familiales.

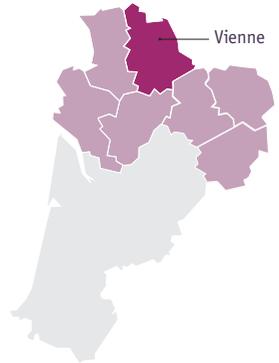
Ces structures ont comme mission prioritaire de développer l'expression et la participation des habitants, en offrant des espaces d'échange et de dialogue, en donnant la possibilité d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

L'implication des habitants constitue un des fondements des projets des structures. Au-delà des différentes formes qu'elle peut revêtir, cette participation doit permettre de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des besoins des habitants et de mettre en valeur les compétences de chacun.

Le respect de la dignité humaine, la solidarité et la laïcité sont les principes fondateurs des actions menées. Cette plaquette a pour vocation de rendre visible et lisible cet engagement du quotidien.

Au-delà des chiffres, vous lirez combien la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux et les espaces de vie sociale constituent de véritables outils au service du « vivre ensemble ».

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales et les Fédérations des centres sociaux et socioculturels des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.



TERRITOIRE À DOMINANTE



76%
URBAINE



24%
RURALE

100%
SOUS FORME
ASSOCIATIVE

ACTIONS

- **11** petite enfance (0-3 ans)
- **24** enfance (4-10 ans)
- **24** pré-ados (11-14 ans)
- **22** ados (15-17 ans)
- **17** jeunes adultes (16-25 ans)

Des actions pour les habitants
et avec les habitants :

814 associations accueillies

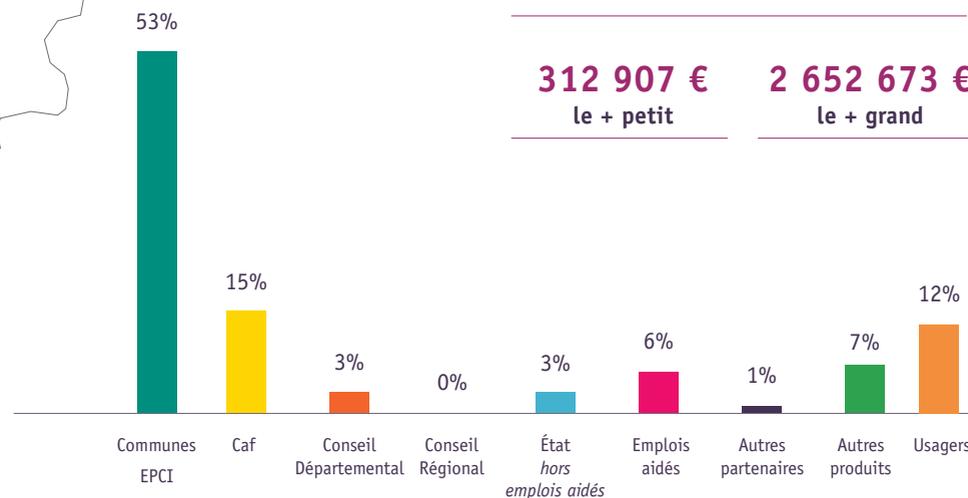
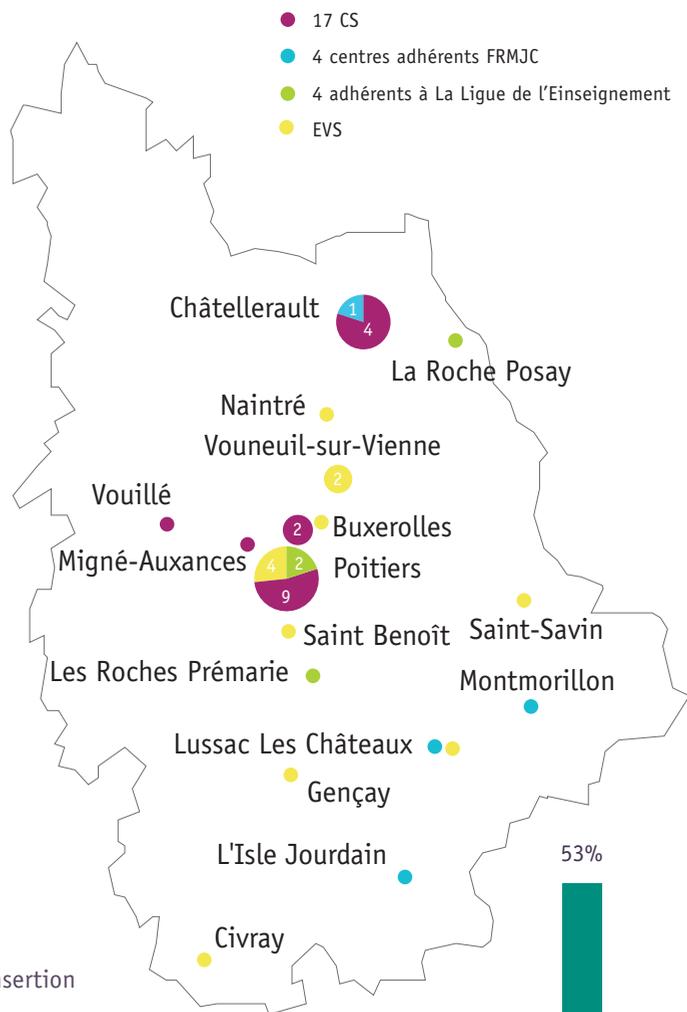
16 190 adhésions individuelles

Bénévolat

95 461 heures au global soit :
52,40 ETP (2,1 ETP en moyenne
par structure)

Types d'actions

- **21** Emploi/Insertion
- **11** Transport/Mobilité
- **23** Accès à la culture
- **18** Lutte contre les discriminations
- **22** Isolement



RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, des emplois sont structurels, le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « saisonniers » à temps très partiel. Ceci explique l'écart entre le nombre d'emplois et le nombre Equivalent Temps Plein.

1 397 salariés au total soit **682** ETP

Des écarts importants
entre les centres sociaux :



RESSOURCES FINANCIÈRES

29 373 104 €
total des produits

312 907 € le + petit
2 652 673 € le + grand

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Les espaces de vie sociale (EVS) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion.

Le projet des EVS répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale.

TERRITOIRE

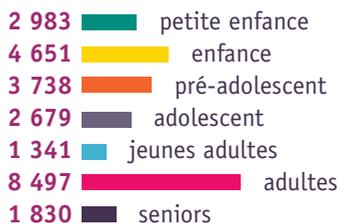
Territoire à dominante :



EMPLOIS

67 salariés au total
pour **49** ETP

PUBLICS



USAGERS

18 796 usagers au total

RESSOURCES FINANCIÈRES

3 070 773 €
total des produits

827 000 €
le + grand

97 174 €
le + petit

